

Commune de PONT DE CHERUY

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°39/2023

L'an **deux mil vingt-trois**, le **13 septembre**, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.

**Présents** : MM. Franck **BRON**, Mmes Martine **BLACHE**, Pauline **BON**, M. Philippe **LAURENT**, Mme Sandra **CAMPOY**, M. Philippe **ZUCCARELLO**, Mme Pascale **MERCIER**, M. Daniel **POIRIE**, Mme Eugénie **GRAND**, M. Philippe **DANGELY**, Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, MM. Sébastien **BLACHE**, Cédric **CHABERT**, Dimitri **KOKKINIDIS**, Mme Rita **TOSCANO**, MM. Steve **BIANCHI**, Franck **LAURENT**, Mme Caroline **FERRAND**, M. Florian **D'ANGELO**, Mme Catherine **LEPETIT**, M. Lébicha **MANOUKIAN**, Mme Christine **TROUBA**, Mme Monique **RAVOUNA**, M. Jean-Pierre **DEBRAY**.

**Procurations** : M. Jean-Louis **ANDREU** (pouvoir à Mme Martine **BLACHE**), Mme Fadoi **AQADDOURI** (pouvoir à M. Philippe **LAURENT**), M. Axel **SIMIAN** (pouvoir à M. Lébicha **MANOUKIAN**).

**Absents** : M. Philippe **MANTERO**, Mme Farah **GUILLAUMONT**.

M. Florian **D'ANGELO** a été désigné Secrétaire de séance.

---

### Objet : PROJET TERRITOIRES NUMERIQUES EDUCATIFS – CONVENTION ET DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT.

#### Exposé du Maire

Par délibération du 8 décembre 2022, le Conseil Départemental de l'Isère a lancé le projet "Territoires Numériques Educatifs", permettant aux Collectivités Territoriales d'équiper leurs écoles en la matière.

Les objectifs de ce projet sont le déploiement des équipements numériques sur l'ensemble du territoire concerné, la mutualisation des contenus pédagogiques, mais également la formation des enseignants et des familles à ces nouveaux outils.

Le projet est basé sur quatre axes principaux, à savoir :

- Equipement des écoles en matériel (ordinateurs, tablettes, vidéoprojecteur interactif, accès Internet, micros et web-radio etc....).
- Déployer un environnement numérique en direction des élèves et des enseignants.

- Former les enseignants aux nouvelles technologies.
- Accompagner les familles dans la parentalité numérique.

Suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt, trois dossiers ont été déposés par la commune concernant le groupe scolaire et les deux maternelles avec une possibilité de subventionnement à hauteur de 70 % pour les maternelles et de 50 % pour le groupe scolaire.

Ces trois dossiers ont été validés par le Département et une aide globale de 140.795,43 € nous a été attribuée, étant précisé que le coût total du projet pour la commune est de 187.944,80 € hors taxes.

Il convient à présent de solliciter le versement de cette subvention et de signer avec le Département de l'Isère la convention de financement s'y rapportant.

Vous voudrez bien statuer.

---

### **Décision :**

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

☞ Sollicite une aide du Département de l'Isère au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé pour le projet "Territoires Numériques Educatifs".

☞ Autorise le Maire ou le 1<sup>er</sup> Adjoint à signer la convention de financement s'y rapportant.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

Pour copie certifiée conforme  
Pont de Chérucy, le 14 septembre 2023  
Le Maire,

